

COMMUNE DE NORDAUSQUES

PRINCIPALES DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA REUNION DU 22 MARS 2013

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 :

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2012 à l'unanimité :

Fonctionnement :

recettes de fonctionnement : 496 514,84 €(dont excédent 2011 reporté 60 359,92 €)

dépenses de fonctionnement: 303 165,94 €

Excédent de fonctionnement : 193 348,90 €

Investissement :

Dépenses d'investissement: 421 516,39 €

Recettes d'investissement : 345 420,86 €

Déficit d'investissement : 76 095,53€

Reste à réaliser en dépenses d'investissement : 29 715, 12 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement : 53 780,82 €

Besoin de financement en investissement : 52 029,83 €.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2012 :

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

-au compte 1068 recette d'investissement : **52 029,83 €**

-au Compte 002 - excédent de fonctionnement reporté : **141319,07 €**

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES :

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes :

-taxe d'habitation : 10.14 %

-taxe sur le foncier bâti : 12,56 %

-taxe sur le foncier non-bâti : 21,53 %

Le produit attendu s'élève à 175 606 €.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS:

Le Conseil fixe le montant des subventions 2013 aux associations ainsi qu'il suit :

Institut de recherche s/le cancer.....	187 €
FJEP Section gym.....	316 €
FJEP Section Travaux manuels.....	316 €
Football-club de Nordausques.....	876 €
Société des ACPG-CATM.....	342 €
Club des Aînés.....	685 €

Association des Parents d'enfants Inadaptés de St-Omer.....	141 €
Sport Organisation de l'Ardrésis et de la Vallée de la Hem.....	174 €
Union des délégués départementaux de l'éducation nationale...	22 €

RECOMPENSES SCOLAIRES :

Le Conseil Municipal arrête ainsi qu'il suit le montant des crédits pour récompenses scolaires 2012/2013 :

- Achat d'un dictionnaire pour les élèves entrant en 6^{ème}.
- pour les autres un crédit de 6 € par élève.

MISSION ATESAT :

Le conseil Municipal demande à bénéficier de l'ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) pour la mission de base. Il approuve le projet de convention à intervenir avec l'Etat pour l'exercice de la mission et autorise Mr le Maire à signer la convention.

CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUE :

Le Conseil Municipal après examen de la proposition faite par les AMP de Doullens décide de leur confier l'assurance multirisque de la commune à compter du 1^{er} juillet pour un montant annuel de 3030 € 90.

CONTRAT DE MAINTENANCE DU LOGICIEL KWARTZ :

Le Conseil Municipal décide de souscrire un contrat de maintenance pour le logiciel Kwartz. Ce logiciel étant utilisé pour le fonctionnement du TBI et des ordinateurs à l'école primaire. Ce contrat est d'une durée de trois ans pour un montant annuel de 698 € HT.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

PLU intercommunal : Mr le Maire informe le Conseil que la CASO a démarré l'élaboration d'un plan intercommunal d'urbanisme. Le plu de Nordausques sera adapté.

Croix du cimetière et du calvaire : Mr le Maire donne lecture du devis relatif au remplacement des croix, il s'élève à 1380 € HT.

Distributeur et lame de déneigement : Mr le Maire donne lecture des tarifs : d'un distributeur de sel, 1000 € HT et d'une lame de déneigement de 2m 50 : 4500 € HT avec option de 750 € pour des roues.
